

Installer un berger dans un espace protégé

Syndicat Mixte des Gorges du Gardon



DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION

I. UN ESPACE NATUREL REMARQUABLE GERE PAR UN EPCI

- 1.1. Plan de situation
- 1.2. Le massif et les gorges du Gardon : un site remarquable mais fragile
- 1.3. Le massif et les gorges du Gardon : un site géré par un EPCI

II. LE REDEPLOIEMENT DU PASTORALISME DANS LES GORGES DU GARDON

- 1.1. Enjeux et objectifs de la mise en place d'un troupeau
- 1.2. Les différentes étapes du projet
- 1.3. Les moyens mobilisés
- 1.4. Eléments pouvant peser sur la réussite du projet

III. CONCLUSION ET CONSEILS POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS PASTORAUX

Décembre 2008

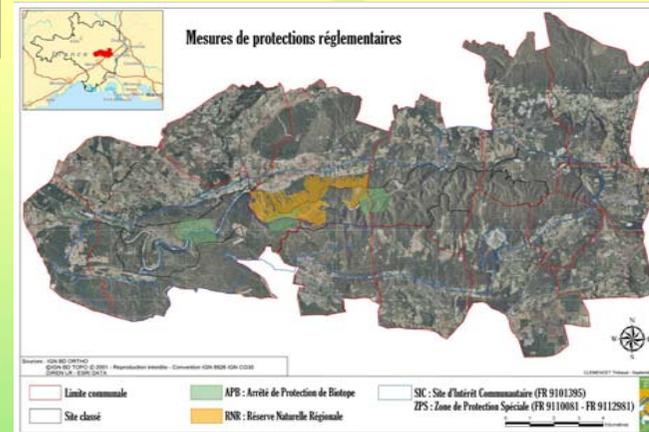


I. UN ESPACE NATUREL REMARQUABLE GERÉ PAR UN EPCI

1.1. Plan de situation



1.2. Le massif et les gorges du Gardon : un site remarquable mais fragile



Colloque garrigue



Crédit photo : SMGG

Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : T.VEZON

Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : T.VEZON

Décembre 2008

Colloque garrigue



Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : T.VEZON

Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : T.VEZON

Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : T.VEZON

Décembre 2008

Colloque garrigue



Crédit photo : SMGG

Minioptères de Schreibers (SMGG)

Décembre 2008

Pelouses à *Brachypode rameux*



Décembre 2008



Ophrys scolopax



Ophrys Bertolonii

C. HUBERT - F. HEBON

Décembre 2008

II. REDEPLOIEMENT DU PASTORALISME DANS LES GORGES DU GARDON

1.1. Enjeux et objectifs de la mise en place d'un troupeau

- **Ecologiques** : biodiversité floristique et faunistique
- **Paysagers**
- **Sécuritaires**
- **Historiques**
- **Economiques**

Nature **Le mouton de retour dans les gorges du Gardon**

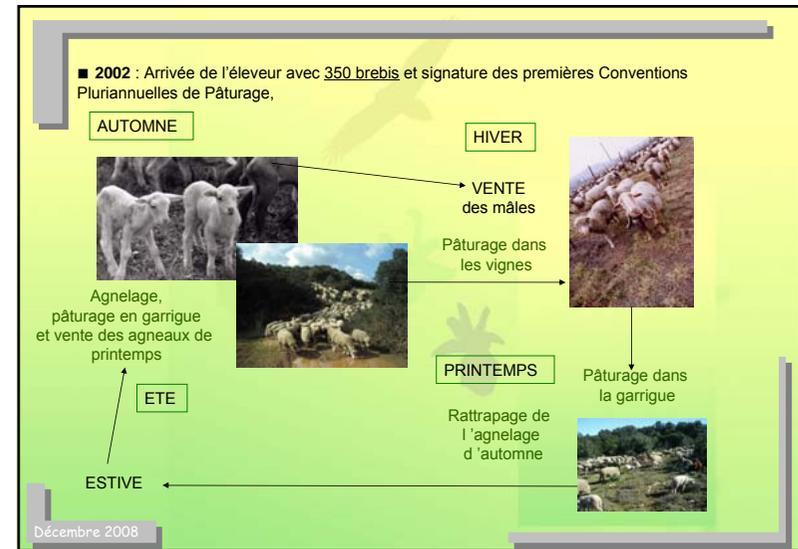
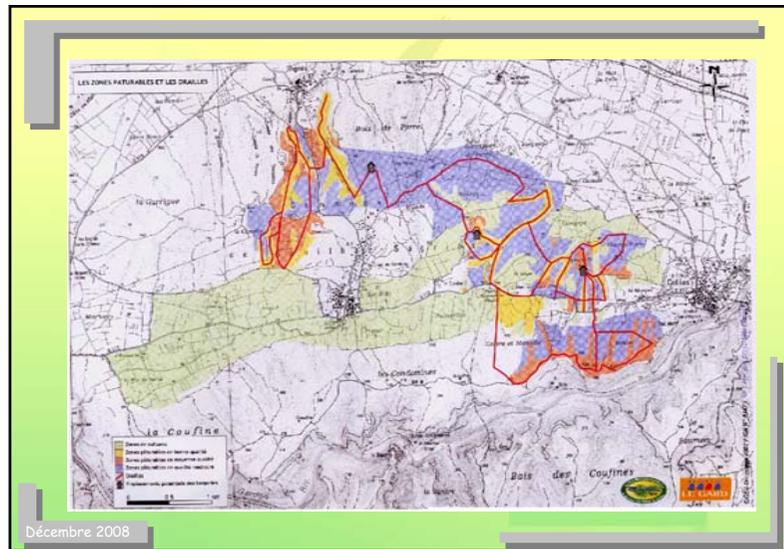


Décembre 2008

1.2. Les différentes étapes du projet

- **1996** : première réflexion sur l'installation d'un troupeau dans le cadre du programme LIFE Nature « Chênaie verte méditerranéenne » sur les communes de Collias et Sanilhac-Sagriès,
- **1998** : pré-diagnostic pastoral réalisé par le SIME (aujourd'hui le SUAMME): accueil possible de 250 brebis sur 320 hectares,
- **2001**:
 - ouvertures en mosaïque réalisées par l'ONF,
 - embauche d'une chargée de Missions sur le pastoralisme,
 - réalisation d'un diagnostic pastoral

Décembre 2008



■ **2003** :

- Achat de 4 hectares de terrains par le Conseil Général du Gard, mis en gestion au Syndicat Mixte,
- signature d'une Convention d'Occupation Précaire,

-Achat et montage d'une serre tunnel (2 600 € TTC) en attendant la construction d'une bergerie « en dur ».

Décembre 2008

■ **2004** :

- Création d'un calendrier de pâturage annexé à la COP,

■ **2005** : Recherche de financements et choix du maître d'œuvre pour la construction de la bergerie (estimée à 145 000 € HT pour une superficie de 720 m²).

AMÉNAGEMENT DU SITE PASTORAL DU FINÉRAS À COLLAS

Photo: APD - Arcadis

COUPE LONGITUDINALE

ELEVATION SUD

Décembre 2008

■ **2005** : Mise en place de placettes de suivi de la végétation,



■ **2006** : Travaux de débroussaillage : première tranche 47 hectares pour un montant de 34 800 € TTC.

■ **2007** :
-Obtention du permis de construire,
-Travaux de débroussaillage : deuxième tranche 47 hectares pour un montant de 32 000 € TTC.

Décembre 2008

■ **2008** :

-résiliation du marché concernant la bergerie, relance d'un nouveau marché de 267 000 € HT pour la bergerie et de 360 000 € HT pour l'ensemble du projet,

-installation d'un deuxième troupeau : 800 brebis,

- **1 400 brebis** sont actuellement présentes sur le Site classé des Gorges du Gardon dont 600 à l'année et 800, 6 mois de l'année.



Décembre 2008

1.3. Les moyens mobilisés

Moyens humains : une chargée de missions et les partenaires du syndicat mixte (Conseil Général, CR, Pays, SUAME, DDAF, ONF...)

Moyens financiers : 470 000 € HT cofinancés par le CG30, le Cons. Régional, l'État, les communes et le syndicat mixte (360 000 pour la bergerie et 110000 pour les débroussaillages)

Moyens organisationnels : Comité technique, comité de pilotage, bureau et comité syndical

1.4. Eléments pouvant peser sur la réussite du projet

Freins	Atouts
-Contraintes financières	-Volonté politique
-Maîtrise foncière	-Soutien financier du Conseil Général
-Personnalité du berger	-Implication des partenaires du syndicat
-Opération pilote	-Incendies de 2004
	-Opération pilote

Décembre 2008

III. CONCLUSION ET CONSEILS POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS PASTORAUX

- Désigner une personne chargée de piloter le projet,

- Créer, structurer et animer la démarche avec les partenariats autour d'un comité de pilotage,

-Mobiliser et convaincre les partenaires financiers et s'inscrire dans des démarches territoriales (ex : contrat de pays),

- Affirmer les objectifs du m. ouvrage vis-à-vis du berger pour :

- éviter que le berger se place en position de créancier et que les relations semblent à sens unique « donner sans recevoir en contre partie »,
- fixer dès le départ des limites au berger en indiquant quelles sont les actions qui relèvent de l'action publique,

- Communiquer et valoriser l'opération en évitant les effets d'annonce.

Décembre 2008

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Syndicat Mixte d'Aménagement de Protection et de Mise en Valeur du Massif et des Gorges du Gardon

